



Loison-sous-Lens, le 17 juin 2026

MAIRIE
LOISON-SOUS-LENS
62218

☎ : 03.21.13.03.48

@ : ville-loison-sous-lens.fr

📘 : Ville de Loison sous Lens

Direction Générale des Services

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Le mardi 23 juin 2026 à 18h30

La réunion du Conseil Municipal aura lieu le mardi 23 juin 2026 à 18h30, salle Cuvelier, rue Raymond Spas.

La séance sera retransmise en direct sur le Facebook communal.

ORDRE DU JOUR

- ✓ Instauration d'une tarification pour retard dans le cadre de la restauration municipale et de la garderie périscolaire
- ✓ Admission en non-valeur pour créances éteintes
- ✓ Création de postes dans le tableau des effectifs du personnel communal
- ✓ Instauration de la taxe d'aménagement
- ✓ Recrutement de deux jeunes en service civique
- ✓ Commission Intercommunale des Impôts Directs – désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant
- ✓ Attribution de subventions exceptionnelles
- ✓ Désignation des représentants de la collectivité au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- ✓ Revalorisation des redevances Taxe Locale sur la Publicité Extérieure
- ✓ Instauration de cautions dans le cadre des manifestations municipales mobilisant des intervenants sur le volet commercial
- ✓ Convention de mise à disposition d'un véhicule/matériel municipal aux agents
- ✓ Modification des redevances du Service Loisonnais d'Aide à la Mobilité (SLAM)
- ✓ Création de deux postes job d'été
- ✓ Revalorisation des redevances des concessions cimetière
- ✓ Instauration de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'habitation
- ✓ Délibération instaurant le permis de démolir sur le territoire communal
- ✓ Mise en compatibilité du PLU avec le SCOT : procédure de modification simplifiée
- ✓ Cession du foncier porté par l'Etablissement Public Foncier à Hygée Santé dans le cadre du projet d'Acropole médicale du Centre-Ville Versant Nord
- ✓ Convention de servitudes avec Réseau Transport Electricité
- ✓ Modification des redevances et des conditions de location des salles municipales
- ✓ Création d'un poste de Garde Champêtre Chef
- ✓ Constitution de la Commission Communale d'Accessibilité des Personnes Handicapées



Le Maire,

Fabrice TREPCZYNSKI